

Les résultats sont, on le voit, tout à fait satisfaisants; l'erreur relative moyenne est d'environ 5 p. 100, voisine, quoique un peu supérieure, à celle inhérente au procédé de dosage par le bichromate.

Existence de la glycérine dans le sang à l'état normal. — En appliquant la méthode qui vient d'être décrite et en s'adressant à des quantités de sang suffisantes, on peut isoler une substance qui réduit le bichromate de potasse en présence d'acide sulfurique. Pour démontrer que cette substance est bien de la glycérine, il faut effectuer l'analyse organique.

J'ai imaginé et adopté un dispositif, dont on trouvera tous les détails dans le *Bulletin de la Société chimique* (3^e s., t. XXIX, p. 245, 1903), qui me permet de déterminer l'oxygène consommé, l'acide carbonique produit par l'oxydation régulière de la glycérine.

J'ai pu alors appliquer à la substance extraite du sang ce procédé d'analyse et identifier la substance réductrice retirée du sang avec la glycérine (*Comptes rendus*, t. CXXXVI, 23 mars 1903).

Procédant ensuite à la détermination de quelques chiffres de cette substance dans le sang, j'ai trouvé de 2 milligrammes à 2 milligr. 5 de glycérine pour 100 centimètres cubes de sang chez le Chien et de 4 à 5 milligrammes pour 100 centimètres cubes de sang chez le Lapin.

QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES D'OCHNACÉES,

PAR M. PH. VAN TIEGHEM.

(TROISIÈME PARTIE.)

En poursuivant mes recherches sur les Ochnacées, j'ai été conduit à distinguer encore plusieurs espèces nouvelles et deux genres nouveaux, que la présente Note a pour objet de caractériser. L'une de ces espèces appartient, dans la tribu des Ouratéées, à la sous-tribu des Orthospermées; toutes les autres, ainsi que les deux genres nouveaux, font partie, dans la tribu des Ochnées, de la sous-tribu des Rectiséminées.

1. *Une Trichouratéée nouvelle du Brésil.* — Claussen a récolté au Brésil, province de Minas Geraes, en 1841, une plante (n° 1581) qui, par la présence de poils courts sur la jeune tige, les pédicelles floraux et la face supérieure des feuilles, jointe à l'inflorescence en panicule et à la structure normale du limbe foliaire, se rattache au genre *Trichouratéée* (*Trichouratea* v. T.)⁽¹⁾. Les feuilles, brièvement pétiolées, à limbe ovale atténué à la base

(1) PH. VAN TIEGHEM, Sur les Ochnacées (*Ann. des Scienc. nat.*, 8^e série, Bot. XVI, p. 229, 1902).

et au sommet, à bord entier, mesurant 0 m. 07 à 0 m. 08 de long sur 0 m. 023 à 0 m. 03 de large, sont toutes redressées le long de la tige et appliquées les unes sur les autres de manière à ne montrer que leurs faces inférieures; le réseau de nervures y est très saillant sur la face supérieure, qui est luisante, beaucoup moins sur la face inférieure, qui est terne. La panicule terminale porte, sous chacune de ses branches, une petite feuille ou bractée foliacée. En outre, à sa base même, à l'aisselle de la dernière feuille de la tige, plus petite que les autres, se forme régulièrement un rameau feuillé, dont les feuilles, plus petites aussi, ne mesurent que 0 m. 04 ou 0 m. 05 de long sur 0 m. 015 de large. La présence simultanée de ce rameau et de ces bractées foliacées donne à la panicule un aspect tout particulier, qui permet de distinguer aussitôt cette espèce de toutes les autres Trichouratéés, notamment de la Tr. floribonde, dont elle diffère encore par ses feuilles à bord entier et non denté. Ce sera la T. feuillée (*T. foliosa* v. T.).

Elle se distingue aussi entre toutes par la structure de sa tige. Le cristarque externe y est bien rudimentaire, réduit à quelques rares cellules isolées, comme dans la plupart des Trichouratéés, mais le périoderme s'y forme dans l'exoderme en exfoliant l'épiderme, tandis que, dans toutes les Trichouratéés étudiées jusqu'ici, il prend naissance, comme on sait, dans l'épiderme même ⁽¹⁾. Les faisceaux fibreux péricycliques tendent à s'unir en un anneau continu par la sclérose des cellules intermédiaires.

Dans la feuille, l'épiderme du limbe, muni de courtes papilles sur la face supérieure seulement, est lignifié. L'écorce renferme quelques fibres errantes, et les méristèles, presque cloisonnantes, ont une bande de cristarque en haut seulement.

L'introduction de cette espèce nouvelle porte à vingt-deux le nombre des Trichouratéés actuellement connues.

2. *Un Polythèce nouveau de l'Inde.* — Comprenant, comme on sait ⁽²⁾, les Rectiséminées qui ont l'inflorescence simple, les anthères poricides, le pistil polymère et l'embryon incombant, le genre Polythèce (*Polythecium* v. T.) est représenté actuellement dans l'Inde par onze espèces, dont cinq antérieurement décrites comme *Ochna* (*P. nitidum* ⁽³⁾, *cordatum*, *rufescens*,

(1) *Loc. cit.*, p. 237.

(2) PH. VAN TIEGHEM, *loc. cit.*, p. 366.

(3) En décrivant et figurant cette plante sous le nom d'*Ochna nitida*, A.-P. de Candolle a attribué ce nom à Thunberg (*Prodromus*, p. 67, 1794), et, dans mon récent Mémoire (*loc. cit.*, p. 368), j'ai cru pouvoir admettre cette opinion sans la vérifier. Depuis, j'ai reconnu l'inexactitude de cette citation. Ce nom ne figure pas dans le *Prodromus* de Thunberg. L'espèce doit donc être nommée désormais *P. nitidum* (A.-P. de Candolle) v. T.

Moonii, *pumilum*) et six nouvellement distinguées dans mon récent Mémoire (*P. Thwaitesi*, *pedunculatum*, *Griffithi*, *Helpferi*, *pellucidum*, *Kingi*).

La plante récoltée dans l'Inde par Wight et distribuée sous le n° 392 est une espèce du même genre, non encore reconnue comme telle. La tige épaisse et blanchâtre porte des feuilles caduques, qui n'atteignent leur plein développement que dans l'échantillon en fruits et portent à leur aisselle autant de gros bourgeons écailleux noirâtres. Elles sont alors coriaces, foncées en haut, rougeâtres en bas, nettement bicolorées, à court pétiole noir, à limbe ovale atténué à la base, arrondi au sommet; où il est parfois émarginé, à bord entier, à réseau de nervures très saillant en haut, beaucoup moins en bas. Le pétiole mesure 0 m. 004 à 0 m. 005, le limbe 0 m. 11 à 0 m. 12 de long sur 0 m. 045 de large.

Les fleurs sont disposées tout le long de la tige, à l'aisselle des feuilles tombées, en ombelles simples et pauciflores, n'ayant au-dessous d'elles que des écailles distiques. Le pédicelle, assez épais, mesure 0 m. 01 à 0 m. 02 et est articulé très près de la base. Le bouton est gros, ovale, mesurant 0 m. 010 sur 0 m. 006. L'anthere est plus longue que le filet; elle mesure 0 m. 005 et le filet 0 m. 002. L'ovaire compte dix carpelles autour de la base du style, qui mesure 0 m. 015 et se termine par un renflement stigmatique obscurément lobé. Le calice persistant est dressé autour du fruit et ses sépales mesurent 0 m. 010 de long sur 0 m. 006 de large.

La tige a son cristarque bien développé, presque continu, séparé de l'épiderme par une seule assise. Le périoderme y est épidermique, avec liège scléreux et phelloderme sclérifiant en U son assise la plus interne. Le liber secondaire renferme un grand nombre de cellules scléreuses, dont il y a aussi quelques-unes dans l'écorce.

Dans la feuille, le pétiole a son cristarque séparé de l'épiderme par deux rangs en bas, par quatre à cinq rangs en haut. Le limbe a son épiderme gelifié; les méristèles y sont cloisonnantes, rapprochées, à bande de cristarque en haut et en bas.

Par tous ces caractères, notamment par la polymérie du pistil, cette plante se rattache au genre Polythèce et y constitue une espèce bien distincte. Ce sera le *P. discolor* (*P. discolor* v. T.). Elle porte à douze le nombre des Polythèces de l'Inde et à quarante-deux le nombre total actuel des espèces de ce genre.

3. *Sur le genre nouveau Bivanelle.* — M. Buchanan a récolté en 1891 en Afrique orientale, au Nyassaland, une Ochnacée méristémone (n° 749) que M. Gilg a rapportée tout récemment⁽¹⁾ à l'*Ochna Holstii*, espèce décrite par M. Engler en 1895 et classée par lui dans sa section *Diporidium*⁽²⁾,

(1) GILG, *Ochnaceæ africanæ* (Bot. Jahrb. für System., XXXIII, p. 242, mars 1903).

(2) ENGLER, *Die Pflanzenwelt Ostafrikas*, Theil C, p. 273, 1895.

ce qui faisait croire que la déhiscence de l'anthère y est poricide. Aussi avais-je cru devoir, avant de la connaître par moi-même, l'incorporer avec doute au genre Diporide (*Diporidium* Wendland) restauré⁽¹⁾. L'étude de l'échantillon précité m'y ayant montré toute une série de caractères incompatibles avec les Diporides, j'étais loin de croire qu'il pût représenter l'*O. Holstii*, et j'en avais fait dans mes notes une espèce nouvelle et bien distincte. Puisqu'il en est décidément ainsi, d'après l'autorité de M. Gilg, qui a pu le comparer aux exemplaires originaux, notamment à ceux de M. Holst (n° 2601), c'est donc à l'*O. Holstii* que s'appliquent désormais ces caractères et les conséquences qu'il convient d'en tirer au point de vue de la Classification.

Par son fruit droit, renfermant une graine droite, à embryon droit, accombant et oléo-amylacé, par la déhiscence longitudinale de l'anthère, et par la polymérie du pistil, c'est aux Polyochnelles (*Polyochnella* v. T.) que cette plante ressemble le plus. Mais elle en diffère nettement par l'inflorescence, qui, au lieu d'être simple, est composée et consiste en une grappe raccourcie dont les branches, surtout les inférieures, se ramifient à leur tour en courts grappillons. Cette grappe composée contractée termine un rameau d'un an ayant porté plusieurs feuilles tombées, ou même une branche ayant produit des feuilles plusieurs années de suite. Par là, cette espèce doit être considérée comme le type d'un genre distinct, que je nommerai, d'après ce caractère, Biramelle (*Biramella* v. T.), et ce sera la Biramelle de Holst (*Biramella Holstii* [Engler] v. T.).

Ainsi défini, ce genre est aux Polyochnelles, parmi les Rectiséminées à déhiscence d'anthère longitudinale et à embryon accombant, exactement ce que le genre Disclade (*Discladium* v. T.) est aux Polythèces, parmi les Rectiséminées à déhiscence d'anthère poricide et à embryon incombant.

A la description quelque peu incomplète donnée par M. Engler, il convient donc d'ajouter que, dans la B. de Holst, la grappe est composée, que l'anthère s'ouvre en long et est beaucoup plus courte que le filet, n'ayant que 1 millimètre de long, tandis que le filet a 4 millimètres, que le pistil compte sept ou huit carpelles, avec un style terminé par un petit renflement obscurément lobé, et que, dans le fruit, la graine a un embryon à cotyles latérales, où des cellules à contenu rouge sont mélangées aux cellules amylacées.

Tout ce qui vient d'être dit s'applique également à l'*O. acutifolia* Engler, que M. Gilg regarde maintenant comme identique à l'*O. Holstii*⁽²⁾.

Parmi les espèces à déhiscence d'anthère longitudinale que M. Gilg classe à côté de l'*O. Holstii*, il en est peut-être qui ont, comme celle-ci,

(1) PH. VAN TIEGHEM, SUR les Œchnacées (*Ann. des Scienc. nat., Bot.*, 8^e série, XVI, p. 356, 1902).

(2) *Loc. cit.*, p. 241.

un pistil polymère et une inflorescence composée, et qui doivent, en conséquence, être classées aussi dans le genre nouveau Biramelle. Je n'ai pas encore pu les étudier.

4. *Cinq Disclales nouveaux de l'Inde.* — Tel qu'il a été défini⁽¹⁾, c'est-à-dire comprenant les Rectiséminées où l'inflorescence est une grappe composée, plus ou moins contractée et ombelliforme, avec déhiscence poricide des anthères et polymérie du pistil, le genre Disclade (*Discladium* v. T.) compte actuellement dans l'Inde cinq espèces qui, par la conformation de la corolle, se montrent de deux sortes. Chez le D. de Wallich (*D. Wallichii* [Planchon] v. T.), le D. d'Andaman (*D. Andamanicum* [Kurz] v. T.) et le D. de Planchon (*D. Planchoni* v. T.), la corolle est formée, comme partout ailleurs dans cette famille, de cinq pétales onguiculés, alternes avec les sépales; en un mot, elle est isomère. Chez le D. luisant (*D. lucidum* [Lamarck] v. T.) et le D. obtus (*D. obtusatum* [A. P. de Candolle] v. T.), elle est composée de sept à dix pétales sans onglet, provenant d'un dédoublement plus ou moins complet des cinq pétales normaux; en un mot, elle est polymère. En s'ajoutant à la polymérie de l'androcée et du pistil, cette polymérie de la corolle, qui ne laisse subsister le type pentamère que dans le calice, assigne déjà à ces deux espèces une place à part et leur donne un intérêt particulier pour la Science générale.

En décrivant et figurant la première sous le nom d'*Ochna lucida* en 1796, d'après un échantillon récolté dans l'Inde par Sonnerat, où les fleurs avaient toutes perdu leur corolle, échantillon que j'ai pu examiner dans son Herbarium, Lamarck non seulement n'en a pas, naturellement, aperçu la conformation si particulière, mais encore en a nié l'existence: «Les fleurs n'ont point de corolle», dit-il⁽²⁾. Mais, dès 1811, A. P. de Candolle a signalé ce caractère à la fois dans cette espèce et dans celle qu'il y a ajoutée sous le nom de *Gomphia obtusata*⁽³⁾, sans y attacher pourtant toute l'importance qu'il mérite.

A chacune de ces deux catégories, l'examen critique des échantillons de ce genre que j'ai pu étudier dans l'Herbarium du Muséum me permet aujourd'hui d'ajouter plusieurs espèces nouvelles. Considérons d'abord le groupe à corolle pentamère.

La plante récoltée dans l'Inde, au territoire de Canara, par Dalzell et Stokes, distribuée par Hooker et Thomson en 1859 sous le nom d'*Ochna squarrosa* Linné, a, sur sa tige grisâtre, des feuilles caduques, qui se développent seulement après la floraison. Elles sont brièvement pétioles, à ligule bifide, jaune, longue de 7 à 8 millimètres, à limbe ovale lancéolé, muni

(1) PH. VAN TIEGHEM, Sur les Ochnacées (*Ann. des Scienc. nat.*, 8^e série, Bot., XVI, p. 350, 1902).

(2) LAMARCK, *Dictionnaire*, IV, p. 510, 1796, et pl. 472, fig. 1, 1823.

(3) A.-P. DE CANDOLLE, Monographie des Ochnacées (*Ann. du Muséum*, XVII, p. 411, pl. I, 1811).

de petites dents ciliformes, à nervure médiane rouge, à réseau de nervures saillant sur les deux faces, mesurant 0 m. 08 à 0 m. 11 de long, sur 0 m. 025 à 0 m. 035 de large.

Située à l'aisselle des feuilles tombées de l'année précédente et terminant un ramuscule sans feuilles ou n'ayant porté qu'une ou deux feuilles, l'inflorescence est une courte grappe ombelliforme, dont les branches inférieures seules sont ramifiées près de la base et portent chacune deux ou trois pédicelles; elle n'est donc que faiblement composée. Articulés à 0 m. 002 environ de la base, les pédicelles sont très longs, mesurant 3 et jusqu'à 4 centimètres et légèrement renflés sous le calice. La fleur est grande, le bouton ovale ayant 0 m. 015 de long sur 0 m. 007 de large. Les cinq sépales, qui sont brun clair, mesurent 0 m. 018 de long sur 0 m. 005 à 0 m. 006 de large et sont plus tard dressés autour du fruit. Les cinq pétales, aussi longs que les sépales, sont étroits à la base, larges au sommet, cunéiformes. Les nombreuses étamines ont leurs filets assez longs, mesurant 0 m. 003 à 0 m. 004, les anthères ayant 0 m. 006 à 0 m. 008. Le pistil, faiblement polymère, ne comprend que six, rarement sept carpelles, et, en conséquence, le style y est très grêle, renflé au sommet en tête lobée.

La tige a son cristarque externe très développé, séparé de l'épiderme par une seule assise, complété et doublé, çà et là en dedans, par des cellules scléreuses. Le périderme s'y fait dans l'épiderme, avec liège à parois tangentielles épaissies et lignifiées, et phelloderme réduit à une seule assise à parois minces. Dans la feuille, le pétiole a aussi un cristarque externe très développé, séparé de l'épiderme par une seule assise. Le limbe a son épiderme fortement gélifié, et les méristèles y ont une bande de cristarque en haut et en bas.

Par tous ces caractères, cette plante se montre une espèce bien distincte, que je nommerai *Disclade* de Dalzell (*Discladium Dalzelli* v. T.).

La plante récoltée dans l'Inde par Wight, qui porte dans son herbier le n° 471, a été distribuée aussi sous le nom de *Ochna squarrosa* Linné. Elle se distingue aussitôt par la petitesse de ses feuilles, de ses inflorescences et de ses fleurs; je la nommerai *D. microphylla* (*D. microphyllum* v. T.). La feuille a un pétiole assez long mesurant 2 à 3 millimètres, une ligule bidentée de même longueur et un limbe membraneux, ovale, atténué à la base et au sommet où il se termine en pointe, muni de petites dents ciliformes appliquées vers le haut, à réseau de nervures saillant sur les deux faces, mesurant 0 m. 05 de long sur 0 m. 025 de large.

L'inflorescence est une courte grappe composée ombelliforme terminant, à l'aisselle d'une feuille tombée, un ramuscule sans feuilles ou n'ayant porté qu'une ou deux feuilles. Les pédicelles, articulés à 0 m. 002 environ de la base, sont grêles et courts, ne dépassant pas 0 m. 010. La fleur est petite, le bouton mesurant 0 m. 005 et le calice, dressé autour du fruit, ne dépassant pas 0 m. 008 à 0 m. 009.

La tige a son cristarque bien développé, situé à deux rangs de l'épiderme. Le périderme y naît dans l'épiderme, avec liège scléreux et phelloderme sclérifiant en U son assise interne. L'écorce renferme des cellules scléreuses, isolées ou groupées en nodules, bouchant çà et là les trous du cristarque; on en rencontre aussi dans le liber secondaire. Dans la feuille, le pétiole a un cristarque très rudimentaire; le limbe a son épiderme gélifié et les méristèles ont une bande de cristarque en haut seulement.

J'ai trouvé dans l'Herbier de Vahl, communiqué par le Musée de Copenhague, un échantillon innommé, récolté dans l'Inde par Kœnig, en 1768, qui est un Disclade à corolle pentamère et à calice dressé autour du fruit, ressemblant au précédent par la dimension de l'inflorescence et des fleurs, mais en différant nettement par des feuilles plus grandes, mesurant 0 m. 10 à 0 m. 11 de long sur 0 m. 035 de large. Il s'en distingue encore parce que, dans la feuille, l'épiderme n'est gélifié que çà et là, dans certaines cellules isolées, et que les méristèles ont une bande de cristarque en haut et en bas. Ce sera le D. de Kœnig (*D. Kœnigi* v. T.). La grappe composée ombelliforme tantôt est axillaire des feuilles tombées, tantôt termine un rameau assez long, ayant porté un assez grand nombre de feuilles.

L'adjonction de ces trois espèces porte à six le nombre des Disclades à corolle pentamère qui croissent dans l'Inde.

Considérons maintenant le groupe à corolle polymère.

Leschenault a récolté en 1820, au Sud de la péninsule de l'Inde (n° 66), des échantillons identiques à ceux de Sonnerat, qui sont, comme on sait, les types du D. luisant. En outre, il a rapporté de Ceylan une espèce voisine de la précédente par la forme de l'inflorescence, la dimension des fleurs et la conformation de la corolle, qui comprend sept à neuf pétales. Elle s'en distingue nettement, d'abord par l'écorce des rameaux feuillés, qui est noirâtre, piquetée de points blancs, et non blanchâtre, ensuite et surtout par la forme, la dimension et la nervation des feuilles. Dans le D. luisant, le limbe est atténué à la base, arrondi, puis brusquement terminé en pointe au sommet, forme caractéristique déjà assez exactement figurée par Lamarck⁽¹⁾; les nervures latérales, saillantes surtout en haut, y sont toutes semblables et très rapprochées; il mesure 0 m. 06 à 0 m. 08 de long sur 0 m. 045 de large. Ici, le limbe, plus coriace, est atténué progressivement vers le sommet comme vers la base, lancéolé, par conséquent; les nervures latérales, moins saillantes en haut, y sont de deux sortes, les plus grosses assez distantes; il mesure 0 m. 12 à 0 m. 13 de long sur 0 m. 04 à 0 m. 045 de large. C'est donc bien une espèce distincte, que je nommerai D. de Leschenault (*D. Leschenaulti* v. T.).

La tige a son cristarque bien développé, séparé de l'épiderme par deux

⁽¹⁾ LAMARCK, pl. 472, fig. 1, 1823.

assises. Le périderme y est épidermique, à phelloderme parenchymateux. Dans la feuille, le limbe a son épiderme gélifié; l'écorce y est fortement palissadique en haut et les méristèles y ont une bande de cristarque en haut et en bas, plus développée en haut.

Au cours du voyage de la *Bonite*, Gaudichaud a rapporté de Calcutta, en 1837, une plante (n° 210) donnée par Wallich et nommée par lui *Ochna squarrosa* Linné. Par la forme de l'inflorescence, la grandeur et la conformation des fleurs où la corolle compte dix pétales, elle ressemble au *D. luisant*, mais elle en diffère, et aussi du *D. de Leschenault*, par le feuillage. La feuille est membraneuse, rougeâtre, terne en haut, luisante en bas, atténuée à la base et au sommet où elle se termine en pointe, à bord gondolé et finement denté, à nervures latérales toutes semblables, rapprochées et saillantes surtout en haut; elle mesure de 0 m. 12 à 0 m. 14 de long sur 0 m. 05 à 0 m. 06 de large. Ce sera le *D. de Gaudichaud* (*D. Gaudichaudi* v. T.).

La tige, dont la surface est noirâtre, a un cristarque bien développé, séparé de l'épiderme par deux assises. Le périderme s'y forme dans l'épiderme. Dans la feuille, le pétiole a aussi un cristarque bien constitué; le limbe a un épiderme gélifié seulement çà et là dans des cellules isolées; l'écorce est faiblement palissadique et les méristèles ont une bande de cristarque en haut seulement.

L'adjonction de ces deux espèces nouvelles porte à quatre le nombre des Disclades à corolle polymère qui croissent dans l'Inde.

Aux dix Disclades de l'Inde, si l'on ajoute le *D. de Harmand*, de l'Indo-Chine, et les cinq espèces qui croissent en Afrique orientale et à Madagascar, on obtient un total de seize espèces pour représenter ce genre.

5. *Dédoublement du genre DISCLADE; caractères du genre nouveau* PLÉOPÉTALE.

— Considérées dans leur ensemble, ces seize espèces forment, sous le rapport de la corolle, deux groupes bien distincts et très inégaux. Dans l'un, qui comprend douze espèces, la corolle est isomère avec le calice, c'est-à-dire pentamère, à pétales onguiculés; dans l'autre, qui n'en compte que quatre, toutes localisées dans l'Inde, la corolle est hétéromère, c'est-à-dire polymère, à pétales sans onglet. A ces deux caractères différentiels, déjà par eux-mêmes très frappants, s'il venait s'en ajouter un troisième, tiré d'un tout autre organe, on serait amené à séparer génériquement ces deux groupes d'espèces. Or, c'est précisément ce qui a lieu, si l'on examine la structure du fruit mûr.

Chacune des drupes constitutives du fruit, dans les espèces à corolle pentamère, a dans sa graine un embryon droit, orienté de telle manière que ses deux cotyles oléo-amylacées soient situées latéralement, de part et d'autre de l'unique plan de symétrie du tégument séminal et du carpelle; en un mot, il est accombant au raphé, comme il a été dit dans mon Mémoire,

en particulier pour le D. du Mozambique⁽¹⁾. Dans la drupe des espèces à corolle polymère, notamment du D. luisant, du D. de Leschenault et du D. de Gaudichaud, il en est autrement. L'embryon y est bien encore oléo-amylacé, comme dans le premier groupe, mais il est disposé dans la graine de telle sorte que ses deux cotyles sont antéro-postérieures, coupées en deux par l'unique plan de symétrie du tégument séminal et du carpelle; en un mot, il est incombant au raphé.

En s'ajoutant aux deux précédentes, cette nouvelle différence non seulement conduit mais force à dédoubler le genre *Disclade*. Les espèces à corolle pentamère, à pétales ongiculés et à embryon accombant continueront à former le genre *Disclade* restreint. Pour les espèces à corolle polymère, à pétale sans onglet et à embryon incombant, on établira un genre nouveau, que l'on nommera *Pléopétale* (*Pleopetalum* v. T.)⁽²⁾.

Les quatre espèces, toutes originaires de l'Inde, qui le composent actuellement, sont : le P. luisant (*P. lucidum* [Lamarck] v. T.), le P. obtus (*P. obtusatum* [A.-P. de Candolle] v. T.), le P. de Leschenault (*P. Leschenaulti* v. T.) et le P. de Gaudichaud (*P. Gaudichaudi* v. T.).

Par la polymérie de la corolle, qui s'ajoute à celle de l'androcée et du pistil, pour ne laisser isomère que le calice, le genre *Pléopétale* prend une place à part non seulement dans la sous-tribu des *Rectiséminées*, mais dans la famille tout entière des *Ochnacées*, en même temps qu'il intéresse la Science générale. Par l'incombance de l'embryon, il se rapproche des *Diporides*, ou mieux, à cause de la polymérie du pistil, des *Polythèces*, dont il diffère encore par son inflorescence composée.

6. *Résumé.* — L'introduction de ces deux genres nouveaux dans la sous-tribu des *Rectiséminées*, jointe à celle du genre *Proboscelle*, qui a fait l'objet d'une Communication antérieure⁽³⁾, porte à dix le nombre des genres de ce groupe et lui donne la composition résumée dans le tableau suivant :

RECTISÉMINÉES. Graine droite.	Embryon	isocotylé,	} accombant. Déhiscence d'anthère	} longitudinale. Pistil	} isomère. OCHNELLE. } polymère. POLYCHNELLE.
		} isomère. Déhiscence d'anthère	} longitudinale, avec trompe. PROBOSCELLE.	} bipore. { isomère. DIPORIDE. } polymère. POLYTHÈCE.	
					} hétérocotylé, incombant.

(1) *Loc. cit.*, p. 353, 1902.

(2) De *πλέον*, plus, et *πέταλον*, pétale.

(3) PH. VAN TIEGHEM, *Proboscelle*, genre nouveau d'Ochnacées (*Journal de Botanique*, XVII, p. 1, 1903), et *Bulletin du Muséum*, IX, p. 35, 1903.

L'adjonction de ces trois nouveaux types élève à cinquante-six le nombre des genres qui composent actuellement la famille des Ochnacées.

7. *Remarque.* — A en juger par la description que W. Hooker en a donnée en 1843⁽¹⁾, la plante de l'Afrique australe nommée par lui *Ochna pulchra*, et que j'ai classée récemment dans le genre *Polythecium*, offrirait aussi dans son périanthe un caractère bien singulier. Dépourvue de calice, elle aurait seulement une corolle, formée de six pétales disposés sur deux rangs. Mais Planchon, qui a étudié l'échantillon original dans l'Herbier de Hooker, a fait remarquer peu de temps après, en 1846, que les pétales y sont tombés et que, par conséquent, le périanthe persistant est en réalité un calice, non une corolle⁽²⁾. Cette plante n'offre donc, sous ce rapport, rien d'anormal, comme Oliver l'a reconnu plus tard, en 1868⁽³⁾, et comme j'ai pu m'en assurer de mon côté sur un échantillon récolté par Zeyher en 1847 (n° 302). Aussi n'est-ce pas sans étonnement que j'ai vu M. Gilg, dans un travail qui vient de paraître, ne tenir aucun compte de l'observation de Planchon et attribuer encore aujourd'hui à cette espèce, conformément à l'ancienne et fautive description de W. Hooker, un périanthe simple formé de deux verticilles ternaires : «Flores tepalis 6 (3 sepaloides, 3 petaloides) instructi»⁽⁴⁾.

SUR LES CULTURES ET EN PARTICULIER CELLE DE L'ISONANDRA GUTTA,
À LA GRANDE COMORE,

PAR M. JULES POISSON.

On sait combien les arbres producteurs de gutta-percha ont été l'objet de recherches nombreuses et persistantes, depuis plusieurs années, pour atteindre un but bien légitime, qui est celui de leur culture régulière et fructueuse. Mais jusqu'ici on n'a obtenu que des espérances ou des résultats incertains de la naturalisation de ces précieux végétaux en dehors des régions indo-malaises, où ils croissent habituellement. Cependant, en des points fort restreints, les arbres à gutta semblent pouvoir accepter une nouvelle patrie; mais le succès couronnera-t-il les entreprises comme quantité et qualité de latex? Toutefois des expériences dont il a déjà été question dans ce Bulletin⁽⁵⁾ méritent d'être rappelées, et l'ancien directeur du

(1) HOOKER, *Icones plantarum*, VI, pl. 588, 1843.

(2) PLANCHON, *London Journal of Botany*, V, p. 655, 1846.

(3) OLIVER, *Flora of trop. Africa*, I, p. 317, 1868.

(4) GILG, *Ochnaceæ africanæ (Bot. Jahrbücher für Syst., XXXIII, p. 234, 16 mars 1903)*.

(5) *Bull. du Muséum*, 1097, p. 172.